

Bassins

Didier Lohri revendique ses valeurs d'anarchiste

Le syndic de Bassins est un élu isolé dans le district de Nyon. Mais il assume avec fierté son statut d'anticonformiste

Raphaël Ebinger

Didier Lohri est un personnage qui sort de la norme. Isolé sur le plan politique, défendant envers et contre tout l'autonomie communale, le syndic de Bassins s'est forgé une image d'Abraracourcix, à la tête d'un village de Gaulois qui n'a pas peur de faire cavalier seul dans un district regroupé derrière le Conseil régional. Il y a deux semaines, comme l'enjoignait son syndic, le Conseil communal refusait pratiquement sans débat et à l'unanimité moins une voix de rallier l'instance régionale. Mais qu'est-ce qui pousse l'homme fort du village à se distancer de ses homologues, quitte à affronter de profondes inimitiés dans le landerneau politique local?

«Je sais que je suis déphasé, mais je m'en fous. Je suis heureux comme ça, admet Didier Lohri, dans un sourire. Dès mon entrée en politique, je suis passé pour un anticonformiste. Et je n'ai pas changé, poursuit-il. Je ne peux pas défendre des idées que je ne partage pas.» Parmi ses valeurs, l'une d'elles est cardinale: la transparence. Plus on ajoute des couches décisionnelles et plus les centres de décision s'éloignent de l'électeur, moins la transparence est possible à ses yeux. Pour lui, le pouvoir doit rester toujours proche des administrés. «Je ne peux pas admettre qu'une poignée de personnes décident pour tout le monde», souligne-t-il.

Dans une même logique, il a instauré, dès son entrée en fonctions à la syndication, en 1997, une permanence hebdomadaire. Sur rendez-vous, ses concitoyens se bousculent pour le rencontrer. Ce qui n'a pas empêché le syndic de faire face à de nombreux référendums ces dernières années. Des échéances qu'il assure apprécier car ils valident ou non des choix municipaux.

Des victoires

Il faut avouer que, lors de ces scrutins, comme lors des élections, les résultats lui sont toutefois souvent favorables. S'il a perdu celui sur la sécurisation du carrefour de la Cézille en 2005, il a remporté ceux sur le rachat de la chaufferie de la piscine en 2009 et la démolition



Didier Lohri est incapable de faire des concessions à ses valeurs, ce qui le met régulièrement en porte-à-faux vis-à-vis de ses homologues du district. «Mais je ne regrette rien.» ALAIN ROUËCHE

de la grande salle cette année. Il a aussi gagné le vote sur la construction de la piscine elle-même, en étant pris au piège de sa propre stratégie. «Nous devions construire une école, mais plusieurs projets avaient été refusés par le Conseil auparavant. La stratégie de la Municipalité était de proposer une école dotée d'une piscine couverte. Le bassin devait concentrer toutes les critiques et finir par être abandonné pour que l'école soit acceptée. Mais il en a été autrement puisque l'école est passée, tout comme la piscine.»

«Un homme de projets»

Mais puisque le peuple avait choisi, il ne restait au syndic qu'à concrétiser le projet. «J'ai tout entendu quand nous avons commencé. Personne ne pensait que nous y arrive-

rions. Mais ce fut une expérience formidable. Je suis un homme de projets. Autant je suis sceptique face à la théorie, autant j'apprécie, en tant qu'ingénieur de formation, avoir les mains dans le cambouis.» Celui qui n'a jamais cherché à tisser des alliances politiques a par conséquent aussi été boudé par les collectivités voisines lorsqu'il a fallu monter le plan financier.

Il n'empêche, si Didier Lohri ne cherche aucune reconnaissance dans le monde politique, il avoue avoir été particulièrement touché quand il a été menacé dans son action d'élu. C'était à l'époque où il s'était battu contre le renvoi au Kosovo de son employé communal, Adem Salih. Mais il s'agissait du prix à payer pour défendre une cause qui lui tenait à cœur. Idéaliste, Didier Lohri aime même à se

décrire comme «un trotskiste nihiliste, profondément anarchiste, et donc humaniste». Ce qui ne l'a pas empêché de travailler quelques années pour UBS, avant de rejoindre l'enseignement. «Je travaillais dans le cryptage des données», précise-t-il quand même.

Départ annoncé

Franco-tireur doté d'une grande intelligence, Didier Lohri peut aussi être un orateur hautain, maniant une ironie acerbe. «Je le sais mais je ne me soigne pas. Il s'agit d'une expression de ma timidité.»

Dans tous les cas, ce politicien haut en couleur s'apprête à quitter la scène politique. Il ne renouvellera pas son mandat à la fin de la législature. «J'ai plein d'idées pour le futur, mais ce sera loin de la politique.»

Et si Bassins fusionnait avec Le Vaud?

«Une fusion entre Le Vaud et Bassins devra être étudiée, explique Didier Lohri. Une commune de 2600 habitants au pied du Jura serait logique.» Le syndic de Bassins estime qu'après le refus de son village d'adhérer au Conseil

régional il est temps d'envisager un rapprochement avec la commune voisine. «Tout le monde pense que je suis contre la fusion, mais cette solution serait bénéfique pour tout le monde.» Didier Lohri imagine que la

réflexion sera lancée avant la fin de la législature, en été 2016. Reste maintenant à convaincre le voisin, et en premier lieu son syndic, un autre personnage possédant une forte personnalité, l'ancien conseiller national Serge Beck.

Un municipal est élu malgré lui à Lavigny

Les électeurs de trois communes complétaient hier leur exécutif

Lavigny La victoire a une drôle de saveur pour Christian Grin, le garagiste du village. Dans un second tour où aucun candidat ne s'était déclaré, il a été poussé par ses concitoyens pour prendre la place de Marc Girard, décédé. «J'avais passé le message que je n'étais pas intéressé par la place, note le nouvel élu. Mais des affiches ont été posées pour inciter la population à voter pour moi.» L'opération a fonctionné. Christian Grin a obtenu 62 voix sur 150.

«J'avais dit que si malheureusement j'étais élu j'accepterais le poste, souligne le gagnant du jour. J'en ai certainement trop dit. Mais je trouve dommage que dans un village de 870 habitants on ne trouve pas un volontaire pour devenir municipal.» S'il a siégé au Conseil communal pendant plusieurs années, cela fait une décennie que Christian Grin avait quitté

toutes fonctions politiques.

Saint-Prex Quatre candidats briguaient la place laissée vacante par Frank Perrotet. Barbara Regamey-Straubhaar est sortie en tête, récoltant 489 voix. Elle devance Lorella Pfirter (316 voix), avec qui elle avait partagé la première place au premier tour. Steve Bruchez (156) et Eric Rabenseifner (31) arrivent loin derrière.

«J'étais confiante, mais je ne m'attendais pas à un score aussi bon, avoue l'élu. Je suis reconnaissante à la population qui m'a soutenue. Le résultat me donne la légitimation et le courage pour siéger à la Municipalité.» Barbara Regamey-Straubhaar n'a jusque-là jamais eu de responsabilités politiques. Elle est toutefois une spécialiste du droit public.

Echandens La victoire est nette pour Jérôme de Benedictis dans le duel qui l'opposait à Jean-Marc Bridy, lors du second tour de l'élection complémentaire à la Municipalité. Le jeune homme, âgé de 24 ans, a obtenu 414 voix contre 254 à son adversaire. **R.E.**

Le chiffre

6

Il s'agit de la hausse d'impôts à laquelle les citoyens de Burtigny ont échappé. Le Conseil général a choisi de maintenir le taux d'impôt à 76 points, contre l'avis de la Municipalité et de la Commission des finances. Reste que l'avenir s'annonce difficile pour la petite commune du pied du Jura. En effet, en manque de rentrées fiscales, elle devra se serrer drastiquement la ceinture pour faire face à ses investissements et pour payer sa participation au programme des investissements régionaux. **R.E.**

Gland

Pour sécuriser le secteur de la gare

Responsable de la Sécurité publique, le municipal socialiste Michael Rohrer a annoncé, lors du dernier Conseil communal, la mise sur pied d'une Commission de sécurité pour plancher sur le périmètre de la gare de Gland. Celle-ci regroupera des membres des CFF, de la gendarmerie ainsi que de la Municipalité. Ensemble, ils établiront un rapport pour évaluer l'état de la situation, les besoins ainsi que les mesures à prendre pour améliorer davantage la question de la sécurité dans ce secteur de la ville. **L.B.**

Préverenges

Un oui pour le centre aquatique

Le Conseil communal de Préverenges s'est prononcé, jeudi dernier, en faveur du centre aquatique régional prévu à Morges, comme le recommandait notamment la Commission des finances. «A l'image de Saint-Prex, qui vient d'accepter le projet, nous serons les premiers à en profiter», lançait Guy Delacrétaz, syndic. Le Conseil, qui l'a entendu, a approuvé le crédit nécessaire (63 313 francs) à l'acquisition d'actions au capital de la future société anonyme chargée de porter le projet. **E.BZ**

Trains miniatures

Nyon Les amateurs de modélisme ont rendez-vous dans la salle du Stand le week-end prochain. Des trains, des avions, des voitures ou encore des poupées miniatures seront à admirer à l'exposition annuelle «Rail-Expo» dès vendredi à 17 h. Renseignements au 022 774 23 34. **C.BI.**

Insectes à manger

Nyon Le naturaliste Louis Champod animera un après-midi sur le thème des insectes en tant que ressource alimentaire, mercredi de 14 h à 19 h à la Ferme du Manoir. Au programme: débat, conférence, film documentaire et dégustation d'insectes. Entrée libre. **R.E.**

Morges Le Passeport-Vacances de Morges a organisé samedi le Comptoir des enfants



1. Ethan, Reynald, Joëlle et Emma Brovarone.
2. Léa Boillat.
3. Cédric et Emma Perrin.
4. Noé, Audrey et Eva Rapo.
5. Lucie et Isabelle Vioget.

Photos Alain Rouèche

Retrouvez toutes les photos sur clic-clac.24heures.ch